

Dates du Nettoyage des fils d'eau de la commune en 2022



Nous avons le plaisir de vous informer qu'afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales, une société de nettoyage va assurer un balayage des fils d'eau de notre commune. Des secteurs ont été délimités et des interventions y seront réalisées aux dates suivantes :

N°	Dates	Zones
1	Mercredi 27 avril 2022	Complet (centre-ville + zone 1 + zone 2)
2	Mercredi 01 juin 2022	Complet (centre-ville + zone 1 + zone 2)
3	Vendredi 15 juillet 2022	Complet (centre-ville + zone 1 + zone 2)
4	Mercredi 17 août 2022	Complet (centre-ville + zone 1 + zone 2)
5	Mercredi 21 septembre 2022	Complet (centre-ville + zone 1 + zone 2)
6	Mercredi 26 octobre 2022	Complet (centre-ville + zone 1 + zone 2)

Nous vous demandons de libérer l'accès pour le camion de nettoyage et de ne pas laisser de véhicule stationné le long du trottoir.

La zone 1 concerne la rue du bois de Rousies, la rue Paul Ronval, la rue Georges Herbecq, la rue des Anciens Combattants, la rue Paul Durin, la rue de la Brasserie, la rue de la Paix, la rue Marie-Louise Delattre, la rue du Biez (première partie), la résidence Simone Signoret, la Cité du Grand Bois, la Cité de l'Orée du Bois, l'Allée Basque et la Cité Jacques Prévert.

Quant à la zone 2, elle concerne la rue René Fourchet et la rue René Fourchet prolongée jusqu'au début du chemin des bons Pères, la rue Armand Beugnies, l'impasse Mousset, la rue de la Barque, la rue d'Ostergnies, la rue Paul Pécret, la rue Roland Nogent, la rue Jacques Brel, la rue du Biez (deuxième partie, Pablo Neruda) et la Cité Jean Rostand.

Le centre-ville concerne la rue de la Feutrerie, la rue de la Gare, la Place de la Gare, la rue Maurice Druart, la rue du 06 septembre 1914, la Place de Nice, la Place Pasteur, la résidence Les Charmes et l'Hôtel de Ville.